**Mathieu 18 v15-22**

Autre lecture : I Samuel 24 1-13

Dans le texte que nous venons de lire, il est question de conflits entre 2 personnes, je me suis inspirée du livre de Lytta Basset « le pouvoir de pardonner ». Commençons par nous posez la question :

**I Qu’est-ce que vivre entre frères et sœurs ?**

Nous n’aimons pas parler de conflits dans l’Eglise car le commandement : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même » raisonne en nous. Pourtant il y a des conflits dans l’Eglise comme dans toute société humaine. Les membres du conseil régional visite diverses paroisses de la région. Au cours de l’année, nous rencontrons plusieurs conseils presbytéraux. Certains sont paisibles, d’autre plus conflictuels. En effet il existe des conflits entre 2 personnes du conseil ou entre le président et son trésorier ou entre le pasteur et le président etc…Nous essayons de faire exprimer ce qui divise mais ce n’est pas toujours facile

Vivre entre frères et sœurs ce n’est pas éviter le conflit, ni chercher à tout prix à être en accord avec son frère. C’est donc travailler nos émotions, les accueillir, les exprimer devant les autres pour qu’elles puissent être entendues et reçues avec bienveillance par mes frères et sœurs.

Donc « vivre entre frères et sœurs » dans l’Eglise, c’est se disputer, faire des concessions, se pardonner, se réconcilier parfois se séparer. Les conflits révèlent en général une situation de souffrance, d’abus, d’injustice ou une mauvaise relation. Si on n’intervient pas, le conflit aura tendance à dégénérer, à se renforcer, à gâter les relations et à conduire à des ruptures en laissant de l’amertume et des blessures.

Le texte de Mathieu que nous venons de lire nous invite à réfléchir comment sortir de ces impasses dans lesquelles les humains s’embourbent. Notre vie est bien fragile face aux éléments naturelles qui se déchainent actuellement. Comment la foi au Dieu de Jésus Christ nous permet de traverser ces passages difficiles pour essayer d’ aller jusqu’au pardon Nous pourrions intituler ce passage :

II **Recherche de l’offensé d’une réconciliation avec l’offenseur.**

 Comment nous libérer quand nous nous heurtons à un mur ? Il faudra s’y reprendre à 4 reprises car Jésus envisage le pire des cas :la surdité de l’offenseur. Chaque étape nous fait grandir et murir le processus de pardon

**Première étape** : « Si ton frère a pêché contre toi, va et reprends-le seul à seul »

Cela commence dans la discrétion qui vaut mieux que les mails collectifs ravageurs ! L’offensé a un mouvement réaliste car on peut attendre longtemps qu’autrui prenne conscience de sa faute. Il s’agit de nommer l’offense, de dire le tort qu’on a subi entre 4 yeux. Attention il faut se centrer sur l’objet du conflit et non sur la personne car trop souvent nous enfermons la personne dans son acte et les torts d’autrui ne nous justifie pas et il faut manifester notre bonne volonté. Mais si l’offenseur ne veut rien entendre nous passons à la

**Deuxième étape** : « prend avec toi une ou deux personnes »

Le témoignage des autres donne du poids au mal subi. L’offensé aspire à une vie relationnelle plus riche donc il tente de partager avec l’offenseur le souvenir du mal subi pour qu’il entende sa blessure. Les personnes témoins attestent de part et d’autre que la personne est libérée soit du mal subi ou soit du mal qu’elle a fait. Ainsi une nouvelle relation peut s’établir et inciter l’offensé à accorder son pardon si l’offenseur a entendu le mal commis mais s’il refuse d’entendre nous passons à la

**troisième étape**: « dis-le à l’Eglise »

Mathieu est le seul évangile à parler de l’Eglise. Pour Mathieu, la communauté chrétienne est le témoin privilégié du mal subi et assumé par le Christ. C’est un lieu où peuvent se vivre des relations libres qui font envie à l’offenseur mais cela n’est peut-être pas suffisant, il peut ne pas entendre la communauté chrétienne.

**Quatrième étape** : « qu’il soit pour toi comme un non juif et un collecteur d’impôts »

Ce n’est plus le problème de l’offensé, sa bonne volonté n’a pas suffi, le moment est venu de confier ce conflit à Dieu. Dieu est seul juge. Ce n’est pas une exclusion car Jésus mangeait avec les collecteurs d’impôts et juste avant notre texte, il y a l’histoire de la brebis égarée. Dieu a une grande sollicitude pour sa brebis égarée. Donc l’offenseur n’est pas exclu, il est cherché par Dieu. Quant à l’offensé, il peut retrouver cette relation perdue, vivante et intacte en Dieu.

 Le verset 18 conclut ces 4 étapes : « Amen, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel ». Il faut entendre **lier et délier** **dans le sens de retenir la faute ou de remettre la faute.** L’Eglise annonce une parole de totale libération par rapport au mal commis mais chacun est invité dans ses relations personnelles à délier autrui du mal qu’il lui a fait. Les deux ne vont pas l’un sans l’autre. Rappelons-nous la phrase du « Notre Père » : « pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensé » La suite du texte avec l’histoire du serviteur impitoyable montre que Si nous sommes pardonnés par Dieu , nous aussi nous devons pardonner les offenses faites par autrui. Donc en matière de pardon et de libération du mal commis tout est entre les mains de l’offensé. C’est à lui de laisser aller le mal subi. Le pardon n’est pas l’oubli mais le rétablissement d’une relation sur de nouvelles bases. Mais on a de la peine à faire la démarche de pardon seul.

**III que nous dit Jésus ?**

Jésus nous indique le moyen de **la prière à deux ou trois**

En effet nous sommes appelés à vivre notre foi ensemble et lorsque nous sommes réunis à 2 ou 3 au nom de JC, la présence du Christ est plus accessible dans l’amour mutuel. Les témoins soutiennent l’offensé dans son désir de se libérer. Jésus promet de se placer au milieu, à la place du mur qui séparent l’offensé et l’offenseur. En mettant le vivant à la place du mal qui les séparait, la relation peut être restaurée

Dans un conflit, la prière va nous permettre de déposer et de dépasser nos haines. Il est difficile d’aimer nos ennemis ceux qui nous ont fait du mal comme il est difficile de pardonner quand on a été profondément blessé ; Mais nous pouvons prier pour ceux qui nous ont fait du mal c’est peut-être la seule solution car c’est en Christ que nous sommes appelés à déposer et dépasser nos haines et nos rancunes.

 Lorsque nous avons porté notre ennemi dans la prière il devient plus difficile de le haïr. Nous dénouons les liens de la rancune ainsi notre victoire est non seulement de ne plus être touché par la blessure mais aussi par le venin de l’amertume. La prière ici est la blessure surmontée.

Toute la démarche qui nous est ainsi proposé, refuse la violence et respecte chaque être vivant quoiqu’il ait fait

**En effet, dans la bible le chemin de la non-violence nous est proposé :**

Nous avons lu le texte 1 Samuel 24 dans l’AT. David épargne Saül entré seul dans la grotte où David était réfugié avec ses soldats. Il renonce à se venger de son persécuteur et pour lui prouver sa bonne foi, il coupe un morceau de son manteau. Ainsi il manifeste sa bonne volonté afin de toucher le cœur de son adversaire et de l’amener à faire de même. Même si Saül ne change pas, David aura gardé son intégrité.

Le Christ lui aussi a pris le chemin de la non-violence. Le chemin de la compassion et de l’amour du prochain jusqu’à aimer ses ennemis. En effet sur la croix, il dira : « Père pardonne leur car ils ne savent ce qu’ils font ». Oui Jésus voit l’autre en proie au mal dans sa vérité en Dieu. Alors que nous portons un jugement sur les autres qui nous renvoie à nous-même. Nous ne sommes pas dans la liberté où Jésus se tient.

Seul l’offrande, le don, le pardon et l’amour de Dieu et du Christ peut mettre un terme à la violence et au mal.

En résumé : Jésus nous conseille de pardonner à celui qui nous a fait du mal. Il nous indique 4 étapes si l’offenseur est sourd. Il faut :

1)exprimer le mal subi directement à l’offenseur

2) le redire devant témoins

3) faire appel à la communauté. S’il n’y a toujours pas écoute

4) le remettre à Dieu dans la prière à 2 ou 3 car seul Dieu est juge, Il aime et l’offensé et l’offenseur, Il peut pardonner car Il a la capacité d’englober tout l’être humain, quel que soit la part du mal subi et la part du mal reproduit.

Oui la toute-puissance de Dieu consiste en ce **PARDON pour chaque être humain.**

.